



CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Ponthaux sont convoqués en Assemblée communale ordinaire

**le mercredi 30 septembre 2020 à 20h00
à la salle communale.**

TRACTANDA :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2019. Le procès-verbal est à disposition du public à l'Administration communale, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet www.ponthaux.ch, rubrique « Bulletin d'information ». Il ne sera pas lu en assemblée.
2. **Comptes 2019**
 - 2.1. Présentation des comptes de Fonctionnement.
 - 2.2. Présentation des comptes d'Investissements.Lecture du rapport de la fiduciaire Fidusar SA de Marly, organe de révision externe, et de la commission financière. Approbation des comptes.
3. **Nouvel investissement**
 - 3.1. Réaménagement de la place de jeux de l'école.
4. Nomination d'un membre de la commission financière
5. Information aux citoyens sur un projet de chauffage à distance au centre du village de Ponthaux.
6. Divers

Le Conseil communal

Le mot du ...

Le 16 mars a donné le ton à plusieurs semaines particulières pour beaucoup d'entre nous, voir même dramatiques pour d'autres.

On s'y attendait un tant soit peu, on la voyait arriver au loin, la vague devait et a finalement déferlée sur notre coin de pays comme quasi partout dans le monde.

Les jours se sont écoulés les uns après les autres avec leurs lots d'informations, de recommandations et de statistiques anxiogènes.

Nous avons alors vu émerger un élan de solidarité partout autour de nous, avec de nombreuses initiatives personnelles pour venir en aide à ceux qui en avaient besoin. Vos autorités ont réagi rapidement avec l'appui de nos voisins, notamment pour l'organisation des structures d'accueil des enfants ou les livraisons de denrées alimentaires et de repas à domicile.

Toutes les autres mesures prises l'ont été dans le seul et unique but de protéger l'ensemble des habitants de notre village en appliquant sur le terrain les directives fédérales et cantonales.

Aujourd'hui, nous sommes revenus à des temps plus ordinaires, soulagés. N'oublions pas ceux qui ont été là pour nous durant cette période, les services de nettoyage, les transports publics, les employés postaux ou encore les commerces de proximité restés ouverts pour nous ravitailler.

Les services de santé ont été en première ligne tout au long de cette crise. Sachons, lors des prochaines élections, nous en souvenir et glisser dans l'urne les bulletins des politiciens les ayant défendus de longue date et non plus ceux prônant un démantèlement et des réductions de coûts inconsidérées et hasardeuses.

J'en profite encore pour remercier nos autorités fédérales et cantonales pour avoir trouvé le juste équilibre entre santé publique d'un côté et sauvegarde de l'économie de l'autre, ainsi que les cellules de crise qui ont été disponibles et à notre écoute durant cette période.

La vie continue, profitons-en... mais n'oublions pas.

Pierre Bourgnon
Syndic

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2019

PRÉAMBULE

Les comptes de fonctionnement de l'exercice 2019 sont clôturés avec un bénéfice de Fr. 18'208.76 après amortissements supplémentaires non budgétés pour un montant de Fr. 208'565.95.

Une provision constituée en 2014 pour un litiges d'impôt réglé en 2019 a été dissoute à hauteur de Fr. 90'000.00.

La perte estimée au budget s'élevait à Fr. 111'084.00.

Si certaines charges sont en augmentation par rapport au budget prévu, l'encaissement de recettes fiscales supplémentaires cette année encore a permis de dégager ce résultat supérieur aux attentes.

Nous vous soumettons ci-après, une analyse des principales fluctuations.

❖ ADMINISTRATION GENERALE

Les cotisations aux assurances sociales (AVS-APG-AI) ont été insuffisamment estimées lors de l'établissement du budget 2019. Les charges sont supérieures aux prévisions de Fr. 7'800.00.

❖ ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Les principales fluctuations dans ce dicastère sont dues à :

- la participation aux dépenses cantonales des écoles primaires, en augmentation de Fr. 4'193.40,
- la participation aux dépenses cantonales du cycle d'orientation, en diminution de Fr. 12'610.00,
- une participation reçue de la Direction de l'instruction, de la culture et du sport (DICS) pour les fournitures scolaires non budgétisée de Fr. 6'300.00,
- la participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, en diminution de Fr. 5'193.45.

Il s'agit de charges liées sur lesquelles nous n'avons pas d'influence.

❖ CULTE, CULTURE ET LOISIRS

La participation aux dépenses du conservatoire est inférieure de Fr. 3'328.65 à celle budgétée.

❖ AFFAIRES SOCIALES

Les subventions aux structures d'accueil à la petite enfance sont en augmentation de Fr. 826.55. Ces charges varient chaque année selon le nombre d'enfants bénéficiant de ces prestations.

La participation aux dépenses cantonales pour les institutions spécialisées pour personnes handicapées augmentent de Fr. 9'401.20 par rapport au budget. Ce sont des charges liées sur lesquelles la commune n'a aucune influence.

La participation aux frais cantonaux d'assistance est en diminution de Fr. 16'421.80 par rapport au budget.

Le compte lié au Service social de Sarine Ouest est en diminution de Fr. 9'284.75. Cela provient d'un remboursement des excédents de recettes de l'année 2017, pour un montant de Fr. 9'059.20.

❖ TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Grâce aux amortissements supplémentaires réalisés en 2018, notamment sur les anciens actifs au bilan comme :

- l'assainissement de l'éclairage public,
- la rénovation de la route Ponthaux-Nierlet en 2015,
- la vente du tracteur communal,

les amortissements obligatoires de ce dicastère ont fortement diminué pour un montant total de Fr. 25'745.00.

Les charges d'entretien des routes ainsi que de l'éclairage publique, sont-elles en augmentation pour un total de Fr. 10'606.45.

Pour le déblaiement et la protection hivernale, les dépenses ont été inférieures au budget de Fr. 5'903.25.

❖ APPROVISIONNEMENT EN EAU

Nous avons eu à déplorer plusieurs fuites sur notre réseau d'eau potable, ce qui a occasionné des dépenses supplémentaires imprévues pour le montant total de Fr. 21'230.15.

Deux déviations de conduites d'eau potable ont dû être effectuées en 2019 pour un coût total de Fr. 21'531.45.

Le remplacement des deux compteurs d'eau principaux à l'entrée de Nierlet-les-Bois et à Ponthaux ont coûté Fr. 7'900.00. Ces nouvelles installations permettent un relevé précis à distance de la consommation globale d'eau potable des deux villages.

La vente d'eau a été supérieure à la prévision de Fr. 16'771.75. Il s'agit d'une augmentation de la consommation en 2019.

Un montant global de Fr.12'605.74 a été prélevé de la réserve pour compensation de la perte de ce chapitre. Celui-ci ne pouvant présenter un déficit.

❖ EPURATION DES EAUX

Les produits des taxes d'épuration ont été supérieurs au budget de Fr. 25'181.05. Cette différence provient de nouvelles constructions qui n'étaient pas encore connues lors de l'établissement du budget 2019.

Deux gros incidents ont eu lieu en 2019 :

- Court-circuit à la STAP : ces frais de réparation généraux se sont élevés à Fr. 2'977.70. L'assurance a pris en charge une partie de ces frais, un montant de Fr. 1'500.00 nous a été versé.
- A la suite de problèmes de refoulement des eaux usées dans une conduite privée à l'Impasse du Verger à Ponthaux, il a fallu modifier une chambre collectrice des eaux usées, pour le montant de Fr. 41'739.10.

Enfin, le montant de Fr. 6'011.17 a été attribué à la réserve, ce chapitre ne pouvant légalement pas présenter un bénéfice.

❖ ORDURES MÉNAGÈRES

Le dépassement de Fr. 7'187.49 dans le compte « entretien et rénovation des installations » concerne l'aménagement des places containers à Nierlet-les-Bois (devant la Chapelle et à la Prali de Simon).

Une augmentation des frais de ramassage de Fr. 6'931.45 ainsi qu'une diminution de la valorisation des matériaux recyclables de Fr. 4'063.83 ont fait que ce chapitre présente un dépassement par rapport au budget.

❖ FINANCES ET IMPÔTS

Nous constatons qu'à la suite de l'augmentation démographique de la commune, les impôts sur le revenu et la fortune sont encore en augmentation pour l'année 2019.

L'impôt sur le revenu est supérieur aux prévisions du Service cantonal des contributions de Fr. 63'339.45 et celui sur la fortune de Fr. 58'856.60.

Quant aux impôts prélevés à la source et aux impôts spéciaux tels que l'impôt sur les prestations en capital, les impôts sur les mutations et successions comme toujours très fluctuants et difficilement prévisibles, ils sont globalement en augmentation de Fr. 45'371.70 pour 2019. Les impôts sur les gains immobiliers sont eux en diminution de Fr. 11'989.90

En revanche, les créances irrécouvrables ont été plus élevées que prévues de Fr. 8'202.65.

Nous avons également procédé à des amortissements supplémentaires non obligatoires, en anticipation de l'entrée en vigueur du nouveau modèle de comptes harmonisés (dit MCH2) pour un montant total de Fr. 208'565.95.

Des dépenses non spécifiées ont été réalisées pour:

- l'installation électrique d'un défibrillateur à l'école (Fr. 1'587.00)
- un relevé altimétrique à l'impasse du Sarrasin (Fr. 508.05).



Route de la Broye 12
1772 Grolley
Tél. 079 240 53 57
Fax 026 470 23 75
robertgugler@bluewin.ch

**MENUISERIE
INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE
RÉNOVATIONS**



jardinier | paysagiste
**Espaces
Naturels**
Julmy Sàrl

Rue du Centre 9
1772 Grolley
Chemin du Chêne 45
1730 Ecuwillens

026 475 40 16

www.espaces-naturels.ch

emtb
Olivier Sàrl

ENTRETIEN ET MAINTENANCE TECHNIQUE
DU   BÂTIMENT

OLIVIER CUENNET
ROUTE DU PRALET 10 ◆ 1772 NIERLET-LES-BOIS
TEL 026 466 81 20 ◆ 079 289 05 74 ◆ FAX 026 466 81 19
E-MAIL olivier.cuennet@emtbolivier.ch

DÉPANNAGE ◆ ÉLECTRICITÉ ◆ ... DÉPANNAGE ◆ ÉLECTRICITÉ ◆ ...



Imprimerie Longchamp sa

rue de morat 7 | 1700 fribourg | info@ilsa.ch
t 026 322 37 48 | f 026 322 88 73 | www.ilsa.ch

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	245'491.17	23'280.15	240'180.00	22'600.00	241'983.58	22'748.80
01	Assemblée communale, Conseil communal, comm.	51'919.50	570.00	55'180.00		53'015.25	
01.300.0	Traitement et jetons du Conseil communal	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
01.300.1	Jetons et frais de la Commission financière	420.00		400.00		720.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	495.00		1'500.00		459.00	
01.300.5	Honoraires, frais et étude de fusion			1'000.00			
01.310.0	Frais de publications, annonces	708.35		1'000.00		1'329.00	
01.317.0	Dédommagements (déplacements, représent.)	1'656.30		2'500.00		2'040.50	
01.318.0	Frais de convocations	4'870.35		5'000.00		4'697.25	
01.318.1	Fiduciaire, contrôle des comptes	3'769.50		3'780.00		3'769.50	
01.431.0	Emoluments administratifs		570.00				
02	Administration générale	193'571.67	22'710.15	185'000.00	22'600.00	188'968.33	22'748.80
02.301.0	Traitement du personnel administratif	99'884.85		100'000.00		97'796.40	
02.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI	24'302.30		16'500.00		25'005.30	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP)	17'684.10		17'400.00		14'918.80	
02.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents	6'259.40		6'200.00		5'990.60	
02.309.0	Frais de cours, d'instruction etc.	2'285.90		3'000.00		6'916.50	
02.310.0	Fournitures de bureau	3'260.30		4'500.00		4'371.55	
02.311.0	Achats de machines et de mobilier de bureau	4'550.15		5'000.00		3'247.00	
02.312.0	Eau, énergie, combustible	551.60		600.00		535.55	
02.315.0	Entretien des machines et du mobilier	16'203.44		13'000.00		11'385.50	
02.317.0	Frais de réceptions et de délégations	3'756.20		4'000.00		4'523.30	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	3'121.20		4'000.00		2'942.20	
02.318.1	Frais administratifs (ports, tél. etc.)	9'473.01		8'000.00		8'430.10	
02.318.2	Emoluments de chancellerie	355.60		1'000.00		223.00	
02.319.0	Cotisations aux associations	1'310.00		1'500.00		1'360.00	
02.319.9	Prestations de tiers	425.00				1'034.35	
02.320.0	Conférence des syndicats	148.62		300.00		288.18	
02.431.0	Emoluments administratifs		1'404.00		1'200.00		1'099.00
02.433.0	Participation du Cercle scolaire pour photocopies école				1'000.00		732.35
02.436.1	Retenues sociales sur salaires AVS-AC		7'996.95		8'000.00		7'994.90
02.436.2	Retenues sociales sur sal. Coll. mal. + acc.		1'217.60		1'200.00		1'217.70
02.436.3	Retenues sociales sur salaires LPP		8'841.60		8'700.00		8'704.85
02.439.1	Recettes bulletin d'information		3'250.00		2'500.00		3'000.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	51'087.40	14'715.15	53'407.00	14'500.00	33'097.25	14'383.30
12	Justice	19'350.00		19'350.00		12'607.60	
12.352.0	Part.au service intercommunal des curatelles	19'350.00		19'350.00		12'607.60	
14	Police du feu	12'034.30	14'715.15	13'755.00	14'500.00	15'305.05	14'383.30
14.352.0	Frais de répartition intercommunaux	12'034.30		13'755.00		15'305.05	
14.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier		14'715.15		14'500.00		14'383.30
15	Militaire	15'470.55		17'220.00		2'172.00	
15.315.0	Entretien d'installations de tir	2'229.00		2'220.00		2'172.00	
15.315.1	Assainissement installations de tir	13'241.55		15'000.00			
16	Protection civile	3'492.55		2'342.00		3'012.60	
16.352.0	Frais de répartition intercommunaux	2'116.00		916.00		1'727.20	
16.352.1	Participation frais cantonaux PC	1'376.55		1'426.00		1'285.40	
17	Protection de la population	740.00		740.00			
17.351.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènement majeur	740.00		740.00			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'689'327.50	815'556.85	1'692'486.00	793'774.00	1'377'821.55	532'954.95
20	Ecole enfantine	54'606.75		54'500.00		55'925.80	
20.351.0	Participation aux dépenses cantonales	54'606.75		54'500.00		55'925.80	
21	Cycle scolaire obligatoire	686'558.60	27'367.45	697'252.00	20'000.00	601'499.73	20'241.95
21.310.0	Achat de fournitures scolaires	278.20					
21.315.0	Entretien mobilier et matériel			1'000.00			
21.351.0	Particip.aux dép. cant. écoles primaires	218'193.40		214'000.00		224'722.45	
21.352.0	Participation au cercle scolaire primaire	176'720.40		176'752.00		77'041.33	
21.352.1	Participation cycle d'orientation	257'390.00		270'000.00		268'618.00	
21.352.4	Participation Accueil extra-scolaire	33'976.60		35'000.00		31'117.95	
21.366.0	Camp de ski, patrouille et promenades scol.			500.00			
21.433.0	Particip.des parents à l'Accueil extra-scolaire		21'067.45		20'000.00		20'241.95
21.461.0	Contributions Fournitures Scolaires		6'300.00				
210	Cercle scolaire Prez-Noréaz-Ponthaux-Corserey	742'891.85	742'891.85	728'874.00	728'874.00	508'771.05	508'771.05
210.301.0	Traitement des chauffeurs de bus scolaire	152'180.65		150'000.00		134'607.05	
210.301.1	Traitement de pour tenue comptabilité	3'000.00				2'000.00	
210.301.2	Traitement de la secrétaire d'école	25'384.35		10'500.00		9'660.35	
210.303.0	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI - Cercle scol.	19'349.45		18'675.00		17'235.90	
210.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP) - Cercle scol.	3'817.15		2'500.00		1'860.80	
210.305.0	Cotisations assurances maladie et accidents - Cercle scol.	5'290.50		5'000.00		5'579.00	
210.309.0	Frais de cours, d'instruction etc.	620.00		7'000.00		6'385.00	
210.310.0	Fournitures scolaires (y.c. budget maîtresses)	92'149.85		114'000.00		107'917.70	
210.310.1	Achat du mobilier, machines et matériel d'enseignement	1'116.60		20'000.00		13'931.80	
210.311.0	Ordinateurs et Matériel Informatique	28'961.95		25'000.00		4'785.60	
210.315.0	Entretien des machines et du mobilier	11'059.05		2'000.00		2'000.00	
210.315.1	Photocopieuse (maintenance, papier, leasing)	29'339.20		20'000.00		24'216.90	
210.316.0	Location salle de classes et de gym	177'019.20		176'957.00		17'899.20	
210.317.0	Frais de réception, délégations	2'263.15		5'000.00		376.20	
210.317.2	Responsable d'établissement matériel et defraiemment	420.00		1'500.00		420.00	
210.318.0	Bus scolaire (entretien,essence,impôts,ass.,rép.,pneus..)	49'815.20		47'000.00		65'375.65	
210.318.1	Frais de port, téléphone, internet...	1'794.95		6'000.00		1'339.60	
210.318.2	Divers	5'928.40		6'000.00		6'506.85	
210.318.3	Travaux secrétariat	2'308.95				2'538.40	
210.322.0	Intérêts des dettes bus scolaire	5'452.20		5'572.00		5'124.60	
210.330.0	Amortissements du mobilier et machine					10'763.25	
210.352.0	Amortissement des bus scolaire	49'275.00		55'030.00		44'550.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.365.0	Camp de ski	52'955.10		25'000.00		13'585.25	
210.365.1	Activité pour EE1 EE2 1-2 P compens. camp ski	4'497.25		4'860.00		675.00	
210.365.2	Activité pour 3-5H compens. camp ski	7'621.70		9'525.00			
210.390.1	Amortissement bus scolaire	11'175.00		11'175.00		11'175.00	
210.390.2	Imputation interne intérêts bus scolaires Ponthaux	97.00		580.00		261.95	
210.433.0	Caisse CS - subventions, participation parent camps ski/vert		26'554.25				23'890.75
210.433.01	Caisse à disposition des enseignants		12'107.35				
210.433.02	Caisse CS - ventes par les élèves		13'364.90				
210.436.1	Retenues sociales sur salaires AVS-AC - Cercle scol.		11'014.85		9'337.00		7'675.50
210.436.2	Retenues sociales sur sal.Coll.mal.+acc. - Cercle scol.		1'598.60		1'500.00		1'227.40
210.436.3	Retenues sociales sur salaires LPP - Cercle scol.		2'196.80		1'250.00		1'166.60
210.436.4	Remboursement divers et assurances		5'140.75				7'334.95
210.452.0	Remb. de commune de Prez, frais scolaire		221'232.93		242'544.00		97'803.58
210.452.1	Remb. de commune de Noréaz, frais scolaire		175'940.83		184'743.00		112'795.87
210.452.2	Remb. de commune de Ponthaux, frais scolaire		168'575.62		176'752.00		51'728.32
210.452.3	Remboursement cantonal bus scolaire DICS						161'137.75
210.452.4	Remb. de commune de Corserey, frais scolaire		105'164.97		112'748.00		44'010.33
22	Ecoles spécialisées	128'514.85		133'400.00		129'096.45	
22.351.0	Contrib.aux services auxiliaires scolaires	5'120.05		4'800.00		5'024.25	
22.351.1	Instit.spécial. pour pers.handic. - école spécialisées	97'106.55		102'300.00		98'380.10	
22.366.0	Contrib. cours spéc. (logopéd., psychol.)	26'288.25		26'300.00		25'692.10	
23	Formation professionnelle	8'157.20		10'300.00		10'714.15	
23.351.0	Participation à l'Office cantonal	6'457.20		8'300.00		8'214.15	
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	1'700.00		2'000.00		2'500.00	
29	Bâtiment scolaire et administratif	68'598.25	45'297.55	68'160.00	44'900.00	71'814.37	3'941.95
29.300.0	Jetons et frais de la Commission scolaire	210.00				540.00	
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	19'188.55		19'700.00		20'126.05	
29.311.0	Achat mobilier	2'782.45		1'500.00		107.30	
29.312.0	Electricité, eau, combustible	12'245.40		11'000.00		10'618.70	
29.313.0	Achat fournitures, marchandises	2'180.35		2'000.00		1'906.25	
29.314.0	Frais d'entretien des bâtiments	14'394.40		15'000.00		20'877.10	
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier	558.70		500.00		253.90	
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB	2'982.25		3'100.00		2'938.60	
29.390.0	Imputation interne des intérêts rénov.école	2'196.15		3'500.00		2'586.47	
29.390.1	Imputation interne amortissement rénov.école	11'860.00		11'860.00		11'860.00	
29.427.01	Location salle de classe		44'900.00		44'900.00		
29.436.0	Remboursement divers et d'assurances		397.55				3'941.95

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	27'115.35	220.00	31'150.00	200.00	34'415.61	250.00
30	Culture	16'925.05		20'800.00		20'700.25	
30.351.0	Participation aux dépenses du Conservatoire	7'771.35		11'100.00		11'824.25	
30.352.0	Participation Bibliothèque régionale Avry	8'724.00		8'800.00		8'676.00	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	429.70		900.00		200.00	
34	Sports	8'295.10		8'000.00		10'782.55	
34.314.0	Entretien terrain de football	5'495.10		5'000.00		7'682.55	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	2'800.00		3'000.00		3'100.00	
39	Culte, église	1'895.20	220.00	2'350.00	200.00	2'932.81	250.00
39.301.0	Traitement personnel conciergerie	300.00		300.00		300.00	
39.312.0	Frais électricité, chauffage	87.20		100.00		74.25	
39.313.0	Achat fournitures, marchandises			100.00		67.00	
39.314.0	Frais d'entretien Chapelle de Nierlet			200.00		922.45	
39.380.0	Versement au fonds de réserve Chapelle	220.00		200.00		250.00	
39.390.0	Imputation interne des intérêts	388.00		550.00		419.11	
39.390.1	Imputation interne des amortissements	900.00		900.00		900.00	
39.469.0	Dons pour rénovation chapelle Nierlet		220.00		200.00		250.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	259'312.20	4'181.40	257'350.00	1'500.00	253'035.15	3'116.70
40	Hôpitaux	10'335.35		10'100.00		7'832.80	
40.351.0	Participation aux dépenses cantonales	1'049.45		800.00		897.60	
40.352.0	Particip.à l'Association pour l'ambulance	9'285.90		9'300.00		6'935.20	
41	Homes médicalisés	185'046.50		185'250.00		179'082.60	
41.351.0	Particip.subv. cant. des soins spéciaux	119'825.25		120'000.00		119'547.90	
41.352.1	Particip.aux frais des homes (CODEMS)	62'690.45		62'700.00		56'990.95	
41.352.2	Organe de coordination (RSS)	2'530.80		2'550.00		2'543.75	
44	Soins ambulatoires	58'482.35		58'500.00		60'563.75	
44.352.1	Particip.aux indem.forfaitaires RSS	24'838.40		24'900.00		27'537.35	
44.352.2	Particip.aux frais de ~Passe-Partout~	353.30		350.00		280.95	
44.365.0	Particip.serv.soins à domicile RSS	30'746.15		30'700.00		30'214.95	
44.365.1	Part.puériculture	2'544.50		2'550.00		2'530.50	
46	Service médical des écoles	5'448.00	4'181.40	3'500.00	1'500.00	5'556.00	3'116.70
46.351.1	Service dentaire	4'458.00		2'000.00		4'656.00	
46.351.2	Visites médicales	990.00		1'500.00		900.00	
46.433.0	Particip.des parents aux soins dentaires		4'181.40		1'500.00		3'116.70

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	347'823.50	5'259.60	361'631.00	3'250.00	337'629.35	4'298.40
50	AVS/APG/AI/Assurance chômage	840.20					
50.351.0	Part.ass. soc. AVS, APG, AI, AC	840.20					
54	Structures d'accueil à la petite enfance	37'836.15	5'259.60	35'000.00	3'250.00	36'754.45	4'298.40
54.365.0	Subv.aux crèches et garderies d'enfants	23'703.70		20'000.00		19'988.05	
54.365.1	Subventions aux mamans de jour	3'864.75		2'000.00		2'954.30	
54.365.2	Subvention aux écoles maternelles	10'267.70		13'000.00		13'812.10	
54.433.0	Part.des parents aux écoles maternelles		5'259.60		3'250.00		4'298.40
55	Invalidité	192'101.20		182'700.00		184'230.65	
55.351.0	Part.aux dép.cant.instit.spéc.et handicapés	192'101.20		182'700.00		184'230.65	
58	Assistance	117'045.95		143'931.00		116'644.25	
58.351.0	Participation aux frais cant. d'assistance	29'978.20		46'400.00		38'747.10	
58.351.1	Part.aux avances s/contrib.d'entr.n.récup.	3'740.40		4'200.00		3'438.70	
58.351.2	Aide aux victimes d'infractions	1'199.45		1'400.00		1'319.55	
58.351.3	Part.aux alloc.familiales pour non-actifs	4'970.50		5'000.00		4'705.25	
58.351.4	Contrib.communes au Fonds cant.de l'emploi	12'665.00		12'631.00		12'359.00	
58.352.0	Participation au Service social Sarine Ouest	61'015.25		70'300.00		53'011.65	
58.366.0	Subv.versées à des tierces personnes			500.00			
58.366.1	Action de Noël et St-Nicolas	3'477.15		3'500.00		3'063.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	180'658.48	767.75	208'667.00		164'058.68	2'150.00
62	Routes communales et génie civil	157'694.48	767.75	184'645.00		140'789.68	2'150.00
62.312.0	Eclairage public	2'744.75		3'000.00		2'726.50	
62.312.2	Eclairage public (maintenance)	1'540.05		4'000.00		1'540.05	
62.313.0	Achat fournitures, marchandises	69.00		1'000.00		718.25	
62.313.1	Achat carburant			200.00		127.35	
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	18'917.65		10'000.00		14'862.56	
62.314.01	Entretien des routes (travaux de tiers)	13'688.80		12'000.00		11'453.90	
62.314.1	Déblaiement, sablage et protect. hivernale	271.95					
62.314.11	Déblaiement et protect. hivernale (travaux de tiers)	24'096.75		30'000.00		13'337.65	
62.315.0	Entretien des véhicules et machines	9'349.65		3'000.00		5'649.55	
62.318.1	Assurances véhicules	779.90		600.00		653.20	
62.318.2	Frais d'honoraires	2'200.00				162.00	
62.319.0	Impôts sur les véhicules			150.00		171.00	
62.390.0	Imputation interne des intérêts	8'685.98		19'600.00		10'692.67	
62.390.1	Imputation interne des amortissements	75'350.00		101'095.00		78'695.00	
62.436.0	Remboursement d'assurances et divers		767.75				2'150.00
64	Chemin de fer fédéraux	4'839.00		4'888.00		4'584.00	
64.351.0	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	4'839.00		4'888.00		4'584.00	
65	Trafic régional	18'125.00		19'134.00		18'685.00	
65.351.0	Particip. des communes au trafic régional	18'125.00		19'134.00		18'685.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	416'543.45	378'105.66	361'085.00	321'500.00	370'341.31	344'614.54
70	Approvisionnement en eau	115'539.45	115'539.44	84'000.00	84'000.00	93'845.75	93'845.75
70.312.0	Achats d'eau	37'495.25		33'000.00		35'011.10	
70.314.0	Entretien et rénovation des installations	74'239.15		23'000.00		15'642.70	
70.318.0	Frais d'analyse d'eau	980.25		350.00		316.00	
70.318.2	Frais administratifs divers	2'824.80		5'000.00		4'469.55	
70.380.0	Réserve			22'650.00		38'406.40	
70.402.0	Taxes de défense-incendie (hydrants)		37'797.35		36'000.00		37'609.50
70.434.0	Location compteurs		8'364.60		8'000.00		7'972.90
70.435.0	Ventes d'eau		56'771.75		40'000.00		46'145.25
70.436.0	Remboursements de tiers et assurances						2'118.10
70.480.0	Prélèvement fonds de réserve approvisionnement en eau		12'605.74				
71	Protection des eaux	195'181.05	195'181.05	170'000.00	170'000.00	182'815.50	182'815.50
71.306.0	Travaux de tiers (contrôle, entretien, alarme)	3'511.00		5'000.00		3'511.00	
71.312.0	Electricité, téléphone, eau, combustibles	3'636.60		5'000.00		4'005.95	
71.314.0	Entretien et rénovation des installations	56'263.85		5'000.00		3'839.00	
71.318.0	Honoraires			4'750.00			
71.318.1	Assurances diverses	1'211.80		1'300.00		1'196.45	
71.318.2	Frais administratifs divers	899.30		1'000.00			
71.319.0	TVA taux forfaitaire	6'718.70		4'930.00		7'994.90	
71.351.0	Part. aux frais de lutte contre hydrocarb.			200.00			
71.352.0	Participation à la STEP Grolley	51'060.95		55'000.00		49'756.65	
71.380.0	Attribution à la réserve	62'028.83		68'040.00		93'726.91	
71.390.0	Imputation interne des intérêts	3'050.02		4'600.00		3'604.64	
71.390.1	Amortissement du réseau d'épuration	6'800.00		15'180.00		15'180.00	
71.434.0	Taxes d'utilisation		195'181.05		170'000.00		182'815.50
72	Ordures ménagères	88'920.44	62'365.17	73'200.00	65'000.00	75'080.40	61'333.29
72.301.0	Traitement personnel	5'700.00		5'700.00		5'700.00	
72.313.0	Achats sacs et clips, y compris taxes	3'601.50		2'000.00		1'571.90	
72.314.0	Entretien et rénovation des installations	7'687.49		500.00		339.15	
72.318.0	Frais de ramassage, décharge, vidange bennes	71'931.45		65'000.00		67'469.35	
72.434.0	Taxes d'utilisation (voirie)		35'580.00		34'000.00		34'380.00
72.434.2	Taxes sur déchets		23'936.17		28'000.00		24'668.29
72.435.0	Vente sacs et clips, y compris taxes		2'349.00		3'000.00		2'285.00
72.437.0	Amendes		500.00				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	Cimetière	9'338.94	1'200.00	8'770.00	500.00	5'173.96	2'300.00
74.301.0	Salaires personnel d'entretien	1'300.00		1'200.00		1'200.00	
74.313.0	Achat fournitures, marchandises			100.00			
74.314.0	Frais d'entretien	4'973.60		4'500.00			
74.318.3	Frais d'honoraires de tiers	444.00				1'200.00	
74.390.0	Imputations internes Rénovation cimetière	431.34		780.00		583.96	
74.390.1	Imputation interne amortissement Rénovation cimetière	2'190.00		2'190.00		2'190.00	
74.434.0	Taxes d'entrées et de concessions		1'200.00		500.00		2'300.00
75	Correction des eaux et endiguements			1'000.00			
75.314.0	Entretien cours d'eau			1'000.00			
79	Aménagement du territoire	7'563.57	3'820.00	24'115.00	2'000.00	13'425.70	4'320.00
79.300.0	Jetons et frais des Commissions	510.00		500.00		510.00	
79.318.0	Honoraires des urbanistes	143.30		500.00		463.55	
79.318.2	Service cantonal du cadastre			500.00		342.05	
79.318.3	Honoraires juridiques			10'000.00			
79.351.0	Planification régionale	1'396.10		500.00		499.65	
79.390.0	Imputations internes intérêts PAL	264.17		880.00		375.45	
79.390.1	Imputations internes amortissements PAL	5'250.00		11'235.00		11'235.00	
79.431.0	Autorisations de construire		3'820.00		2'000.00		4'320.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE	5'408.95		6'400.00		5'928.35	
81	Forêts et vignes	5'408.95		6'400.00		5'928.35	
811	Exploitation	5'408.95		6'400.00		5'928.35	
811.301.0	Traitement du personnel d'exploitation	200.00		200.00		200.00	
811.314.1	Entretien de la forêt			1'000.00		383.80	
811.351.0	Regroupement régional forestier	2'900.00		2'900.00		2'856.45	
811.352.0	Forêts-Sarine	2'308.95		2'300.00		2'488.10	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	446'358.69	2'445'248.89	411'747.00	2'355'695.00	637'262.16	2'533'625.06
90	Impôts	-66'048.70	1'937'072.92	16'700.00	1'766'584.00	32'058.65	1'936'456.78
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	6'453.25		6'000.00		5'325.60	
90.318.1	Frais de perception d'impôts	882.20		1'700.00		1'691.65	
90.319.0	Remboursements d'impôts					7.45	
90.319.1	Impôts non récupérables	13'202.65		5'000.00		20'839.20	
90.319.2	Litiges / contentieux impôts	-90'000.00					
90.320.0	Intérêts rémunérateurs	3'413.20		4'000.00		4'194.75	
90.400.0	Impôt sur le revenu (personnes physiques)		1'433'339.45		1'370'000.00		1'362'554.25
90.400.1	Impôt sur la fortune (personnes physiques)		158'856.60		100'000.00		197'940.05
90.400.2	Impôt à la source		23'791.07		5'000.00		9'396.23
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital		23'338.50		10'000.00		25'162.90
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (personnes morales)		26'993.65		21'000.00		42'055.95
90.401.1	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		5'077.45		5'000.00		8'799.55
90.402.0	Contributions immobilières		161'349.95		153'000.00		155'810.60
90.403.0	Impôt sur les gains immobil. et plus-values		8'010.10		20'000.00		29'811.20
90.404.0	Impôt sur les mutations		28'007.75		20'000.00		10'069.50
90.405.0	Impôt sur les successions et donations		5'234.35				
90.421.0	Intérêts moratoires et compensatoires		9'827.85		8'000.00		37'009.90
90.436.0	Rembour. frais de rappel et poursuites		2'455.50		2'000.00		2'902.15
90.436.1	Encaissement créances irrécouvrables		875.50		100.00		3'968.10
90.441.0	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		49'915.20		52'484.00		50'976.40
93	Péréquation financière		279'509.00		279'509.00		260'462.00
93.462.0	Attribution de la péréquation des ressources		227'362.00		227'362.00		217'334.00
93.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		52'147.00		52'147.00		43'128.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	297'678.39	228'666.97	360'979.00	309'602.00	285'710.26	261'572.48
940	Intérêts et amortissements obligatoires	192'402.85	190'361.47	256'902.00	254'402.00	206'237.31	204'113.38
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	1'981.65		2'600.00		2'148.86	
940.322.0	Intérêts des dettes	26'427.65		50'000.00		31'904.55	
940.322.1	Intérêts débiteur (autres)	116.55				31.90	
940.330.0	Amortissements obligatoires	163'877.00		204'302.00		172'152.00	
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		56.82		100.00		56.83
940.490.0	Imputations internes des amortissements		163'877.00		204'302.00		172'152.00
940.490.1	Imputations internes des intérêts		26'427.65		50'000.00		31'904.55

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942	Immeubles du patrimoine financier	104'174.99	25'815.00	102'877.00	42'500.00	78'417.20	44'642.00
942.301.0	Salaire concierge salle communale	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
942.311.0	Achat mobilier salle communale			500.00		211.70	
942.311.1	Achat mobilier Auberge communale			500.00			
942.312.0	Electr.,eau,combustible salle communale	6'343.75		6'500.00		6'719.45	
942.312.1	Electr.,eau,combustible Auberge communale	3'256.90		100.00		92.00	
942.312.2	Elect.,eau,combust.abri PC,buv.FC,local feu	2'587.45		3'000.00		2'879.75	
942.313.0	Achat fournitures,march.salle communale	355.40		500.00		-44.00	
942.313.1	Achat fournitures,march.Auberge communale	200.00		500.00			
942.314.0	Entretien et rénovation salle communale	2'617.00		5'000.00		2'693.40	
942.314.1	Entretien et rénovation Auberge communale	13'642.60		6'000.00		2'996.05	
942.314.2	Entr.,rénov.abri PC,buvette FC, local feu	2'183.70		2'000.00		520.20	
942.315.0	Entr.mobilier,installations salle communale			500.00		127.10	
942.315.1	Entr.mobilier,installat.Auberge communale	4'542.35		500.00		1'195.10	
942.318.0	Assurances div.,ECAB,RC salle communale	518.50		600.00		501.60	
942.318.1	Assurances div.,ECAB,RC Auberge communale	2'038.15		2'200.00		2'012.55	
942.318.2	Ass.div.,ECAB,RC abri PC,buvette FC,loc.fe	222.20		300.00		215.00	
942.390.0	Imputation interne intérêts salle communale	6'756.35		12'200.00		8'014.73	
942.390.1	Imputation interne intérêts Auberge comm.	3'727.01		6'100.00		4'421.17	
942.390.2	Imputation interne amortiss.salle communale	33'535.00		33'850.00		24'100.00	
942.390.3	Imputation interne amortiss.Auberge comm.	13'517.00		13'517.00		13'517.00	
942.390.5	Imputation interne amortiss. local rangement	3'300.00		3'300.00		3'300.00	
942.390.6	Imputation interne intérêts local rangement	831.63		1'210.00		944.40	
942.423.0	Location Auberge		14'000.00		32'500.00		32'500.00
942.423.2	Locations salle communale		11'815.00		10'000.00		12'142.00
943	Autres bâtiments divers	1'100.55	12'490.50	1'200.00	12'700.00	1'055.75	12'817.10
943.314.0	Entretien et rénovation	858.90		1'000.00		652.10	
943.315.0	Assurances div., ECAB, RC	241.65		200.00		241.65	
943.318.0	Frais d'honoraires et prestations de services					162.00	
943.423.0	Loyers parchets		12'490.50		12'700.00		12'817.10
99	Postes non ventilables	214'729.00		34'068.00		319'493.25	75'133.80
99.319.0	Dépense non spécifiées	2'095.05		30'000.00		23'354.25	
99.332.0	Amortissements supplémentaires	212'633.95		4'068.00		275'147.35	
99.366.0	Soutien communal ponctuel					20'991.65	
99.482.01	Prélèvement réserve pour achat terrains futurs						75'133.80

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	245'491.17	23'280.15	240'180.00	22'600.00	241'983.58	22'748.80
1	ORDRE PUBLIC	51'087.40	14'715.15	53'407.00	14'500.00	33'097.25	14'383.30
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'689'327.50	815'556.85	1'692'486.00	793'774.00	1'377'821.55	532'954.95
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	27'115.35	220.00	31'150.00	200.00	34'415.61	250.00
4	SANTE	259'312.20	4'181.40	257'350.00	1'500.00	253'035.15	3'116.70
5	AFFAIRES SOCIALES	347'823.50	5'259.60	361'631.00	3'250.00	337'629.35	4'298.40
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	180'658.48	767.75	208'667.00		164'058.68	2'150.00
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	416'543.45	378'105.66	361'085.00	321'500.00	370'341.31	344'614.54
8	ECONOMIE	5'408.95		6'400.00		5'928.35	
9	FINANCES ET IMPOTS	446'358.69	2'445'248.89	411'747.00	2'355'695.00	637'262.16	2'533'625.06
	TOTALISATION	3'669'126.69	3'687'335.45	3'624'103.00	3'513'019.00	3'455'572.99	3'458'141.75
	Résultat	18'208.76			111'084.00	2'568.76	

Investissements réalisés en 2019

❖ Révision du PAL (2^{ème} phase) – Report d'investissement

La 2^{ème} phase du plan d'aménagement local n'étant pas encore terminée, un crédit complémentaire sera demandé au terme de la révision générale.

En effet, le PAL a été approuvé en novembre 2018 avec quelques réserves et demandes de compléments d'ordre essentiellement techniques qui ont été traitées dans le courant de l'année 2019.

Le dossier est à nouveau en examen préalable auprès du canton. Il sera en principe définitivement approuvé en 2021. Des explications seront données lors du bouclage définitif de l'investissement.

❖ Rénovation de 4 routes communales (Montagny, Nierlet, En Boulé, Trois-Sapins)

Le crédit pour la rénovation de quatre routes communales d'un montant de Fr. 320'000.00 accepté par l'assemblée communale en 2017 a été utilisé à hauteur de Fr. 315'907.15 et bouclé au 31 décembre 2019.

❖ Achat d'un terrain en zone village – art. 1229 – 732 m²

L'achat d'un terrain de 732 m² a été effectué conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée en décembre 2017, pour le montant total de Fr. 122'199.25 pour l'année 2018.

Les frais de mutation et géomètre se sont élevés à Fr. 5'151.30 pour l'année 2019.

COMPTES D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	14'278.20		60'000.00		301'628.95	
62	Routes communales et génie civil	14'278.20		60'000.00		301'628.95	
62.502.6	Réfection routes Nierlet, En Boulé, Montagny, Trois Sapins	14'278.20				301'628.95	
62.502.61	Sécurisation passage piéton route de Noréaz			60'000.00			
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	12'695.15	7'915.35			11'948.40	212'671.20
70	Approvisionnement en eau		10'800.00				88'245.00
70.610.0	Taxes de raccordement		10'800.00				88'245.00
71	Protection des eaux		-2'884.65				124'426.20
71.610.0	Taxes de raccordement		-2'884.65				124'426.20
79	Aménagement du territoire	12'695.15				11'948.40	
79.501.21	Révision du PAL 2ème phase	12'695.15				11'948.40	
9	FINANCES ET IMPOTS	15'951.30	35'009.30			397'751.20	498'657.35
94	Gérance de la fortune et des dettes	5'151.30				185'080.00	
942	Immeubles du patrimoine financier	5'151.30				185'080.00	
942.500.1	Achat terrain rte de Nierlet, Art. 1229	5'151.30				122'199.25	
942.506.2	Rénovation cuisine Salle communale					62'880.75	
99	Postes non ventilables	10'800.00	35'009.30			212'671.20	498'657.35
99.590.00	Report des investissements	10'800.00				212'671.20	
99.690.00	Report des investissements		35'009.30				498'657.35
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	14'278.20		60'000.00		301'628.95	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	12'695.15	7'915.35			11'948.40	212'671.20
9	FINANCES ET IMPOTS	15'951.30	35'009.30			397'751.20	498'657.35
	TOTALISATION	42'924.65	42'924.65	60'000.00		711'328.55	711'328.55
	Résultat				60'000.00		

BILAN AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2019	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2019
1	ACTIF	5'214'589.55	8'851'804.73	8'655'555.21	5'410'839.07
10	Liquidités	1'054'037.03	3'690'215.39	3'218'205.09	1'526'047.33
100.00	Caisse	1'573.25	3'698.90	2'868.90	2'403.25
101.00	CCP 17-2977-9	63'317.05	36'418.55	6'835.75	92'899.85
101.02	BPR non-identifiés		0.20	10'602.20	
101.03	CCP Dons rénovation Chapelle Nierlet	1'327.98	220.00	62.35	1'485.63
102.00	BCF 30 01 129.326-08 compte-courant	974'414.85	3'134'539.69	2'683'948.14	1'425'006.40
102.02	Opération de virement salaires		334'729.55	334'729.55	
103.00	Raiffeisen Grolley 11641.02 compte-courant	13'404.10	170'006.50	179'158.40	4'252.20
11	AVOIRS	894'063.97	3'301'188.90	3'434'262.23	1'027'137.30
111.00	Trésorerie de l'Etat		18'404.24	797'832.45	16'270.54
112.31	Débiteur impôt anticipé	35.34			35.34
115.00	Débiteurs divers	104'889.98	1'067'503.00	1'067'198.65	105'194.33
115.08	Débiteurs impôts 2008	888.10		888.10	
115.09	Débiteurs impôts 2009	967.60		967.60	
115.11	Débiteurs impôts 2011	252.60			252.60
115.12	Débiteurs impôts 2012	101'337.40	-84'427.65	15'453.20	1'456.55
115.13	Débiteurs impôts 2013	6'496.90	2'041.95	2'041.95	6'496.90
115.14	Débiteurs impôts 2014		1.75	2'207.15	1.55
115.15	Débiteurs impôts 2015		23'252.20	12'620.10	24'548.20
115.16	Débiteurs impôts 2016	22'513.60	21'966.40	17'159.75	27'320.25
115.17	Débiteurs impôts 2017		162'768.80	357'475.10	27'896.95
115.18	Débiteurs impôts 2018		927'018.50	1'123'970.40	112'341.28
115.19	Débiteurs impôts 2019			1'042'628.65	1'042'628.65
12	PLACEMENTS	262'385.83	50.32	32.00	262'404.15
120.10	Raiffeisen Grolley 11641.05 Epargne	14'209.51	7.10		14'216.61
120.20	Raiffeisen Grolley 11641.01 Taxes épuration	2'624.60		32.00	2'592.60
120.30	Raiffeisen Grolley 11641.39 Epargne PC	86'438.72	43.22		86'481.94
123.00	Immeubles loués-parchets	159'113.00			159'113.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES	1'626'544.94	1'828'225.47	1'626'544.94	1'828'225.47
139.10	Autres actifs transitoires	1'626'544.94	1'828'225.47	1'626'544.94	1'828'225.47
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'131'673.72	32'124.65	376'510.95	2'787'287.42
140.00	Terrains	112'757.30			112'757.30
140.01	Terrain - art. 1229 - 732 m2	47'065.45	5'151.30		52'216.75
141.16	Route Ponthaux-Grolley	136'836.55		136'836.55	
141.18	Eaux usées:Réfection de la zone C45 STAP	1.00		1.00	
141.32	Sentier du Bois du Puits	54'284.90		2'000.00	52'284.90
141.33	Rénovation Routes (Gramma et Fenetta)	89'409.05		89'409.05	
141.37	Rénovation cimetière	41'591.95		2'190.00	39'401.95
141.62.01	Rénovation route Grolley - Ponthaux	397'398.75		29'915.00	367'483.75
141.62.02	Réfection routes Nierlet-En Boulé-Montagny-Trois Sapins	301'628.95	14'278.20		315'907.15

BILAN AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2019	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2019
143.00	Divers bâtiments communaux	403'431.70		3'300.00	400'131.70
143.20	Salle, abri PC, buvette FC, local du feu	655'216.40		25'568.00	629'648.40
143.29.00	Rénov. Réamé. 2 salles classes + administration	35'903.30		1'995.00	33'908.30
143.30	Rénovation Auberge communale	399'304.75		13'517.00	385'787.75
143.40	Rénovation Ecole	286'516.00		9'865.00	276'651.00
143.51	Révision du PAL 2ème phase	52'574.40	12'695.15	25'269.55	40'000.00
143.60.00	Rénovation cuisine salle communale 2018	62'880.75		9'435.00	53'445.75
143.942.00	Rénovation Chapelle Nierlet (2016)	28'562.72		900.00	27'662.72
146.11	Bus scolaire	18'550.00		18'550.00	
149.15.00	Installation de Tir	7'759.80		7'759.80	
15	Participations	34'012.00			34'012.00
155.00	Particip.au capital-actions de Châtillon	18'012.00			18'012.00
155.01	Part du Capital-actions du Service Social Sarine Ouest	16'000.00			16'000.00
2	PASSIF		5'214'589.55	785'301.41	981'550.93
20	Exigibles		65'085.40	51'253.70	51'253.70
200.01	Créanciers divers		65'085.40	51'253.70	51'253.70
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME		2'283'725.00	602'000.00	2'428'325.00
221.01	11641.21/1 BR Prêt taux fixe		130'000.00		130'000.00
221.02	11641.22/1 BR prêt taux fixe		117'000.00		
221.03	11641.27/1 BR prêt taux fixe		123'200.00		123'200.00
221.041	11641.34/1 BR prêt taux fixe		100'000.00		100'000.00
221.06	11641.56/1 BR prêt taux variable		3'525.00	217'000.00	56'125.00
221.06.01	11641.55/1 BR prêt taux fixe		125'000.00		125'000.00
221.08	11641.84/1 BR prêt taux fixe		110'000.00		110'000.00
221.09	11641.86/1 BR prêt taux fixe		100'000.00		100'000.00
221.10	11641.89/1 BR prêt taux fixe		100'000.00	100'000.00	
221.11.01	BCF 467.751-06 - prêt taux fixe		408'000.00	32'000.00	376'000.00
221.11.02	BCF 467.752-03 - prêt taux fixe mio		967'000.00	44'000.00	923'000.00
221.11.03	BFC 541.748-09 - prêt taux fixe			385'000.00	385'000.00

BILAN AU 31.12.2019

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2019	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2019
24	PROVISIONS	170'000.00	90'000.00		80'000.00
240.00	Provision pour pertes s/débiteurs	80'000.00			80'000.00
240.01	Provision litiges / contentieux impôts	90'000.00	90'000.00		
25	PASSIFS TRANSITOIRES	157'325.62	157'325.62	237'039.64	237'039.64
259.00	Passifs transitoires	157'325.62	157'325.62	237'039.64	237'039.64
28	RESERVES	773'954.97	15'490.39	73'048.83	831'513.41
280.00	Réserve fonds construction abris PC	103'303.40			103'303.40
280.01	Réserve fonds chapelle Nierlet	500.00		220.00	720.00
280.02	Réserve approvisionnement en eau	373'868.41	12'605.74	10'800.00	372'062.67
280.03	Réserve protection des eaux	136'283.16	2'884.65	62'028.83	195'427.34
282.0	Réserve de la police du feu	5'000.00			5'000.00
282.5	Réserve ordures	30'000.00			30'000.00
282.6	Réserve pour travaux futurs	125'000.00			125'000.00
29	Fortune	1'764'498.56		18'208.76	1'782'707.32
290.00	Fortune nette]	1'764'498.56			1'764'498.56
290.01	Résultat en cours			18'208.76	18'208.76
ENGAGEMENT HORS BILAN					
AU 31 DECEMBRE 2019					
	Réseau Santé de la Sarine pour les services médico-sociaux			CHF 84'250.00	
	Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Lac Français			CHF 256'526.00	
	TOTAL DES ENGAGEMENTS HORS BILAN			CHF 340'776.00	

WEIBEL



Entreprise de construction Jean Weibel SA, les Prâlets, 1484 Granges-de-Vesin

Tel. 026 665 92 92 / Fax 026 665 92 93

www.weibelsa.com

info@weibelsa.com



LE PARTENAIRE IDEAL POUR VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

routes - revêtements - fabriques d'enrobé - génie civil - pousse tube - travaux spéciaux



STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires
ferblanterie - couverture**

Rte de l'industrie 12 - 1754 Rosé
Tél.: 026 470 04 70 - Fax: 026 470 04 72
info@strittetforlin.ch - www.strittetforlin.ch

Nouvel investissement **Réaménagement de la place de jeux de l'école**

L'actuelle place de jeux de l'école date d'une quarantaine d'années. Bien que les engins soient encore sécurisés, elle nécessite constamment de nouvelles réparations.

De plus, avec l'entrée en vigueur de nouvelles normes sécuritaires, ces installations ne sont plus aux distances minimales des limites du terrain de football.

Le Conseil communal a réfléchi à un concept global de réaménagement de cette place, comprenant le déplacement et le changement des engins de jeux, un petit cheminement le long de l'école, la pose de bancs et d'accessoires, pour permettre aux habitants de notre commune et aux enfants des écoles de bénéficier d'une place de détente agréable.

Coût de l'investissement selon devis :	Fr. 85'000.00
Divers et imprévus :	<u>Fr. 5'000.00</u>
Total :	Fr. 90'000.00

Financé par la dissolution d'une réserve.

Le Conseil communal vous propose d'accepter cet investissement.

Placements & patrimoine
Crédits de construction
Maladie & accidents
Mobilité & voyages
Vie & prévoyance
Hypothèques



Gian Carlo Del Aguila
Conseiller en prévoyance & finance

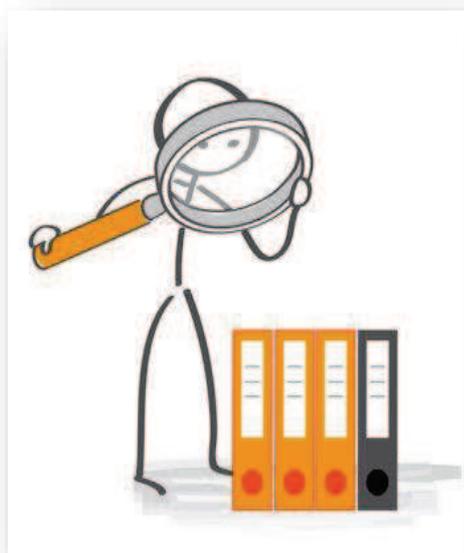
Tel. 076 / 558 01 47
Mail giancarlo.delaguila@baloise.ch

Profitez de nos
taux hypothécaires

Agence générale de Fribourg
Avenue de la Gare 7
1700 Fribourg

 **Bâloise**
Assurances

Election d'un nouveau membre de la commission financière



Nous avons le regret de prendre acte de la démission de M. Laurent Andrey de la commission financière et nous tenons à le remercier de son engagement pour la collectivité publique.

Le Conseil communal est à la recherche d'un(e) nouveau(elle) membre pour terminer cette législature.

Monsieur Pierre Bourgnon, responsable des finances, se tient volontiers à disposition pour tous renseignements sur l'organisation et le fonctionnement de cette commission.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer auprès de l'Administration communale, jusqu'au lundi 28 septembre 2020 à 12h00.

Les candidatures seront proposées en élection lors de l'assemblée communale.

Nous vous remercions d'avance de votre intérêt.

Le Conseil communal



La BCF, partenaire de vos loisirs
Die FKB, Partnerin Ihrer Freizeit

www.bcf.ch
www.fkb.ch

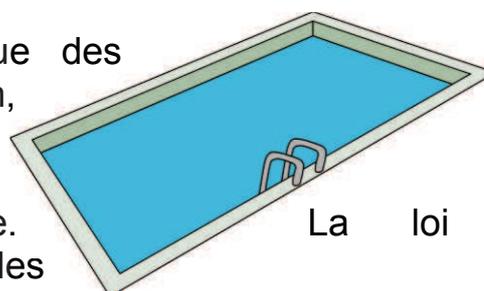


Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Constructions – procédures de demande de permis simplifiées

Nous constatons encore trop souvent que des constructions telles que cabanons de jardin, piscines enterrées ou semi-enterrées, murs de soutènement ou de clôture, sont exécutées sans demande de permis préalable. sur l'aménagement du territoire et les constructions LAtEC ainsi que son règlement ReLAtEC, imposent aux communes de les faire appliquer.



La loi
d'exécution



Nous rappelons ci-dessous une liste non exhaustive des objets nécessitant une mise à l'enquête selon la procédure simplifiée, les articles 84 et 85 du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement et les constructions précise toutes les situations dans lesquelles une demande de permis doit

être déposée.

Obligation de permis – Selon la procédure simplifiée

- a) les murs de soutènement d'une hauteur maximale de 1,20 m par rapport au terrain naturel et les murs de clôture ;
- b) les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation de façades et de toitures qui modifient sensiblement l'aspect de l'ouvrage;

...

- d) les renouvellements de système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire, y compris les travaux nécessaires qui y sont liés;

...

- j) les autres constructions et installations de peu d'importance qui ne sont pas utilisées ni utilisables pour l'habitation et le travail, telles qu'antennes de radio, abris pour petits animaux (poulaillers, clapiers...), garages, couverts à voitures ou places de stationnement, cabanes de jardin, couverts, jardins d'hiver non chauffés, **biotopes, piscines privées**.

Dispense de permis - Ne sont pas soumis à un permis de construire:

- a) les travaux d'entretien et de réparation qui ne modifient pas sensiblement l'aspect de l'ouvrage;

b) les petites installations annexes telles qu'antennes paraboliques, terrasses de jardin non couvertes, cheminées de jardin privées, installations privées de jeux pour enfants, **piscines (démontables ou gonflables) sans circuit de traitement d'eau non couvertes et non chauffées**;

c) les installations et aménagements des espaces extérieurs ou de jardins tels qu'escaliers, fontaines, sculptures;

d) les clôtures;

e) les serres et tunnels d'exploitation maraîchère ou horticole à caractère saisonnier démontés à la fin de la saison;



Le dossier de demande de permis doit être déposé **AVANT** la construction. Il faut compter environ 30 jours pour le traitement de la demande.

Les demandes de permis de construire - ordinaires, simplifiées ou préalables - doivent être déposées de manière électronique par le biais de l'application **FRIAC**.

L'application vous demandera de créer un compte informatique personnel vous permettant de déposer et gérer votre dossier en ligne. En cas de difficultés, des tutoriels sont disponibles et le Support FRIAC est à votre disposition du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 026 304 24 00.

Ensuite, vous pourrez créer votre dossier et y déposer tous les documents nécessaires à son examen (plan de situation, autres plans, description du projet, dimensions, distances aux limites, éventuellement accord des voisins) que vous aurez numérisés au préalable.

En parallèle, deux dossiers au format papier dûment signés devront être fournis à l'administration communale.

En cas de problème, l'administration communale peut se charger de déposer le dossier sur l'application FRIAC, **contre un émolument**.

Notre site internet vous renseigne sur la procédure à suivre et vous donne les liens électroniques vers les services de l'Etat, pour vos questions.

Le Conseil communal

Déchetterie

☞ Collectes des encombrants organisées tous les deux mois :

Durant cette journée, les encombrants sont pris en charge, **sauf la ferraille, les appareils électriques ou électroniques et les matériaux inertes (pots en terre cuite, vaisselle, etc.)** Les meubles seront débarrassés de leurs parties métalliques.

Les emballages plastiques n'ayant pas été jetés à la poubelle peuvent également y être déposés.

☞ Collecte des encombrants bisannuelle :

Ce sont les collectes habituelles où **tous les** encombrants sont collectés. Durant ces journées tous les encombrants sont pris en charge, y compris la ferraille, les appareils électriques ou électroniques, les matériaux inertes.

Le tout ménage habituel est distribué avant la collecte.

Pour les prochaines collectes, le planning ci-dessous figure également sur le site internet à la rubrique « Environnement ».

Bennes encombrants, plastiques, bois, ferraille, DCMI (terres cuites, etc.)divers

- 23 octobre 2020 8h00 – 11h30 - 13h30 – 17h30
- 24 octobre 2020 8h00 – 11h30

Bennes encombrants, plastiques et bois : **SAUF**

ferraille, électronique-électrique, déchets inertes tels que terre cuite, faïence...

- 12 décembre 2020 7h30 – 12h0

Horaires de la déchetterie

Lundi – vendredi	7h30 – 12h00	13h00 – 18h00
Samedi	8h00 – 12h00	13h30 – 17h00
Dimanche et jours fériés	Fermé	

■ GAZON

Les déchets de tonte des gazons ne peuvent plus être apportés chez les agriculteurs de la commune, mais doivent être acheminés à la déchetterie verte de Grolley. Le gazon sera déposé sur le tas de branches déjà en place.

■ Branches de tailles et déchets de jardin

Comme par le passé, ce bois peut être acheminé à la déchetterie verte, derrière le Landi à Grolley.

Le gérant de cette place demande à ce que le formulaire ci-dessous, disponible à l'entrée de la déchetterie, soit rempli lors de chaque dépôt.

ATTENTION : lorsqu'il s'agit de branches de taille, mentionner déchets de taille et non pas bois provenant d'abattage.

En effet, le bois d'abattage et les souches d'arbres sont facturés directement au déposant. Ils ne sont pas considérés comme déchets verts pris en charge par la taxe communale.

 Rte du P.A.A. 27 / 1772 Grolley	Numéro de plaque		Date	
	Lieu du chantier		Heure	h.
	Nom et adresse du client ou du transporteur		
Matériaux (départ)	Volume m3	Déchets Minéraux (Arrivée)	Volume m3 ou Litres	
Grave recyclé 0/30		Béton, cailloux plus gros que 60 cm.		
Grave recyclé 0/60		Béton, ciments, pierres		
Limon de butte		Tuiles, Briques rouge		
Gravier gras d'Enney 0/16		 Les carrelages sont strictement interdits		
Gravier gras du Jura 0/20				
Gravier concassé lavé 16/32				
Pierre triée d'Enney 100/200		Déchets verts (Arrivée)	Volume m3 ou Litres	
Pierre triée Jura 100/200				
Chaille de drainage " Enney" 30/60		Branches de taille		
Terre végétale		Bois provenant d'abattage		
Terre de remblais		Souches et racines		
		Gazon		
		Signature :		

Si vous avez une question, merci d'appeler le 026 / 475 13 20 ou le 079 / 371 74 35

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**ADMINISTRATION COMMUNALE
1772 PONTHAUX**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2650 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 96195 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 7950 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 2518 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur





Les plus beaux domaines skiabiles avec 40% de rabais.

En tant que sociétaire détenteur d'une carte de débit ou de crédit Raiffeisen, vous bénéficiez de 40% de rabais sur les cartes journalières, dans près de 30 domaines skiabiles. Plus d'informations sur raiffeisen.ch/hiver



Suisse.
tout naturellement.



RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



- SUBVENTION ÉTUDIANTS (ES) -

Cette année encore, le Conseil communal a prévu de faire un geste pour les étudiants de notre commune ayant terminé leur scolarité obligatoire et fréquentant une école d'enseignement secondaire du deuxième degré. (S2)

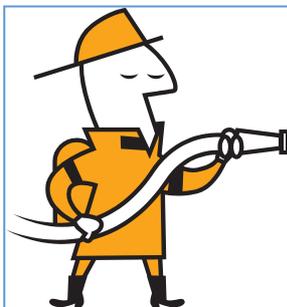
Cette subvention communale d'un montant de Fr. 100.00 est attribuée par année civile, une seule fois par année, aux étudiants et étudiantes âgés de 16 à 25 ans qui en font la demande munis d'une attestation de l'école suivie.

Nous apprécions que l'étudiante ou l'étudiant concerné (e) se présente en personne à l'Administration communale, muni (e) d'une attestation valable de l'école suivie.

- TAXE NON POMPIER –

Exonération de la taxe pour les étudiants (es) et apprentis (es)

La taxe non pompier d'un montant de Fr. 60.— est facturée annuellement, dès l'année des 20 ans et jusqu'à 50 ans.



Le règlement communal prévoit une exonération de cette taxe pour les étudiants (es) et apprentis (es) jusqu'à l'âge 25 ans, sur présentation de l'attestation de l'école suivie ou du contrat d'apprentissage, pour chaque année de formation.

- TAXE ORDURES -

La taxe de base Fr. 60.— pour les déchets est facturée annuellement, dès l'année des 18 ans.

Le règlement communal ne prévoit pas d'exonération de la taxe pour les étudiants (es) et apprentis (es).



votre spécialiste en
solutions d'impression



Duplirex Papeterie SA - Route André Piller 2, 1762 Givisez - 026 460 20 00 - duplirex-group.ch

BLANC
S. À. R. L.

ELECTRICITE

GROLLEY

www.blanc-electricite.ch

026 475 28 26

INSTALLATION ELECTRIQUE - DEPANNAGE - TABLEAU
COURANT FORT - COURANT FAIBLE - LUSTRIERIE
TELECOMMUNICATION - ELECTROMENAGER

Route du Sablion 2
1772 Grolley
info@blanc-electricite.ch



Les 40 ans de la fusion Ponthaux-Nierlet-les-Bois

Nous avons besoin de vous !

En 2021, nous fêterons les 40 ans de la fusion entre les deux communes de Ponthaux & Nierlet-les-Bois !

Dans le cadre de cet anniversaire, nous sommes à la recherche de photos, extraits de journaux ou encore quelconques anecdotes qui pourraient nous aider à remonter le temps dans les années 80 afin de savoir comment cette fusion a été vécue !

Une rencontre pour converser autour de cette fusion que VOUS avez vécue serait la bienvenue, tout en respectant les mesures d'hygiène actuelles évidemment.

Au cours de cette année 2021, nous avons envie de réunir et plonger les habitants de Ponthaux-Nierlet dans les coulisses de cette fusion !

Vous pouvez nous aider ?! N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou à nous envoyer vos divers documents par mail à l'adresse suivante : fusion40ans@ponthaux.ch

La commission des 40 ans de la fusion Ponthaux-Nierlet

Alain Rappo – 079 350 99 60

André Didierlaurent – 079 333 51 70

Marie Stulz – 079 733 54 65

Jan Salzmänn – 079 612 76 48

Brigitte Marguet – 079 342 65 81





SCHWALLER
GARAGE SA



Jeep



JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl
BELFAUX

Production et vente de plantes en pots
Création & entretien de jardin
Espace fleurs coupées

horticulture-angeloz.ch

026 475 52 51

PASSEPARTOUT SARINE

Bénévolat

7 jours sur 7, 365 jours par an, de 7h00 à 11h30 et 12h45 à 22h00, 50 conductrices et conducteurs bénévoles au service des personnes à mobilité réduite.

Les courses sont à réserver avec prise de rendez-vous, pour le mois en cours ou le suivant. Nous assurons également les courses régulières (même jour, même heure) qui peuvent être réservées sur le mois entier.

Devenir conductrice / conducteur bénévole

Vous avez un peu de temps à donner, juste rendre ce que l'on vous a donné, envie de vivre de nouvelles expériences, jouissez d'une bonne réputation, avez moins de 70 ans lors de votre inscription, avez le permis voiture (permis B),....

Prenez contact à l'adresse : resp_chauff@passepartout-sarine.ch

Vous aurez le plaisir de rencontrer des personnes de tous âges et de toutes conditions physiques et sociales qui ont besoin de nous pour leurs déplacements quotidiens. Le tout dans une ambiance conviviale et amicale

Emploi du temps

Nous sommes très sollicités en début / fin de matinée, par des usagers qui n'ont pas d'autres choix (dialyse, école). Si le coiffeur / médecin vous donne un rendez-vous, demandez-lui de fixer le / les rendez-vous PassePartout, (aller et/ou retour) de façon à tout synchroniser.

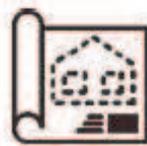
Le samedi et dimanche, 1 seul véhicule est en service. Pour cette raison, nous favorisons les personnes en chaise roulante. Mais rien ne vous empêche de contacter notre centrale téléphonique dans le cas où des courses seraient disponibles.

Ou le lien : <https://www.passepartout-sarine.ch/services>



MEGAGEST SA

MegaServices Sàrl



CONCEPTION



RÉALISATION



TRANSFORMATION



VENTE IMMOBILIÈRE



DIRECTION DES TRAVAUX

Route des Fluides 5 | 1762 Givisiez | +41 26 401 26 12 | megagest.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Biodiversité et maîtrise du climat

l'un n'ira pas sans l'autre

Changement climatique vs biodiversité

Le changement climatique : ce thème est sur toutes les lèvres, soulève les foules, anime discussions, séminaires et rencontres à tous les niveaux. Et les réactions sont souvent virulentes. La maîtrise du changement climatique présente certes un défi majeur pour la survie de notre espèce sur terre. La biodiversité, beaucoup plus discrète voire même invisible, glisse peu à peu vers un dangereux appauvrissement. Mise à part l'extinction d'un animal emblématique, une espèce disparaît souvent dans une indifférence presque totale. Pourtant l'enjeu est tout aussi important que de gérer le climat de demain et ses répercussions.

Mise en péril d'une fine mécanique environnementale

L'écosystème terrestre s'est développé pendant des millions d'années et continue à évoluer. Cette construction très complexe et patiemment élaborée nous procure une certaine stabilité. Sa capacité d'adaptation est importante ; elle a permis d'absorber jusqu'à présent et dans une large mesure les impacts des activités humaines. Toutefois, la problématique est identique à celle du climat ; en dépassant certaines limites, l'équilibre actuel du système est menacé. La biodiversité s'écroule imperceptiblement ou presque, des pans entiers de vie disparaissent. Certaines chaînes alimentaires sont interrompues détruisant le cycle de vie pour de nombreuses espèces essentielles à notre existence sur terre.

Au nom de la diversité

Il est primordial de travailler tant sur la réduction de gaz à effet de serre, responsable du changement climatique, que sur la diversité de notre écosystème. Plus ce dernier sera riche et varié, plus il aura la possibilité de s'adapter à de nouvelles situations climatiques. La résilience d'un système se mesure à sa capacité d'encaisser des perturbations et de retrouver un équilibre sans disparaître. A l'instar de l'écosystème forestier, qui subira certainement de profonds changements, l'objectif d'un milieu résilient, à notre échelle temporelle, est qu'il puisse toujours nous fournir les services écosystémiques dont nous avons besoin. Pour illustrer ce propos, une forêt protectrice contre les avalanches devrait pouvoir assumer en continu sa prestation. Dotée d'une diversité biologique suffisante, elle disposera alors d'une plus grande latitude de réaction face à de nouvelles conditions environnementales. Elle subira certes une évolution dans sa structure et composition, certaines espèces d'arbres dépériront laissant la place à d'autres déjà présentes, mais sera toujours à même de remplir son rôle de protection et ceci sans interruption.



Une forêt mélangée et structurée sera mieux à même de retrouver un équilibre face à des perturbations climatiques.

La sauvegarde de la biodiversité passera notamment par des paysages plus riches en haies et arbres isolés, des forêts mélangées et structurées, des villes plus « végétalisées » et une diminution drastique des produits chimiques déversés dans notre environnement. Un écosystème diversifié et complexe dispose des ressources nécessaires à sa préservation, notamment les antagonistes en cas d'attaques parasites limitant ainsi le recours à des substances exogènes.



Une nature diversifiée gage d'une meilleure résilience

La nature nous survivra sans problème, elle continuera simplement son évolution sans nous, développera de nouveaux organismes adaptés aux conditions du moment. C'est pourquoi, il est urgent de réagir à tous les niveaux si nous désirons encore longtemps couler des jours heureux sur cette belle planète.

Hauterive, février 2020

*F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier
Service des forêts et de la nature*

CHAUFFAGE-SANITAIRE

Schwaller SA

1772 PONTHAUX

026/475.37.62

079/449.02.65

Mail: chauffage@schwaller.ch



Quel est votre prochain objectif?

Protéger ceux que vous aimez.

Nicolas Buchs, Conseiller en assurances

T 026 347 33 27, nicolas.buchs@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg

Daniel Charrière

Rue du Centre 14

1752 Villars-sur-Glâne

fribourg@mobiliere.ch

mobiliere.ch

la Mobilière

160523A1GA

NOS CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En tant que parents, montrez l'exemple !

Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

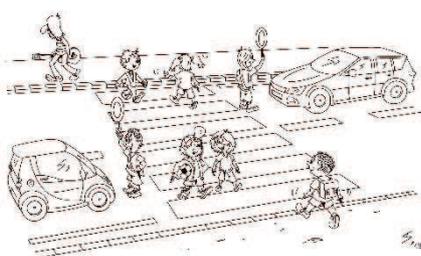
- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :

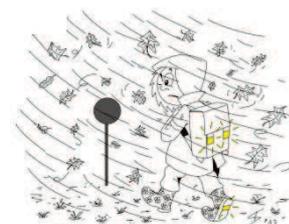


- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête, ... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Etre vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



POLICE CANTONALE FRIBOURG
Section analyse, prévention, éducation routière

+41 26 305 20 30
www.policefr.ch

Etat : mai 2020



Helvetia environnement

Transvoirie

La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
 mercredi 15h – 19h30
 samedi 9h – 12h
 vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **23'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Suivez-nous sur Facebook !

Horaire ÉTÉ 2020



Samedi 9h – 12h
 Mercredi 15h – 19h30

Fermeture annuelle
 du 27 juillet au 17 août 2020

dès le 18 août : reprise de l'horaire habituel

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
 Route de Matran 24
 1754 Avry-sur-Matran

Dès l'automne, reprise des animations !



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h** - *sauf vacances scolaires*

Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Né pour lire

Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h** - *sauf vacances scolaires*

Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

**L'atelier
PHILO**

Tous les deux mois, le mercredi de **14h à 15h**

Calendrier à définir

Animé par Mme Eve Sauret

Pour les enfants de 8 à 13 ans : gratuit et sans inscription



Les CréAteliers

Le **samedi entre 9h et 11h** : Ateliers créatifs animés par Madame Sarah Genoud

Calendrier à définir

Pour les enfants dès 6 ans : gratuit et sans inscription

Dates à réserver !

Vendredi 13 novembre 2020

La Nuit du conte : Quel bonheur !

3 novembre au 19 décembre 2020

Exposition : L'oiseau sur la branche

NOUVEAU dès septembre 2020 à Cottens

Mercredi dès 16h (séances de 45 minutes)

Cours de natation pour enfants
(écrevisse – 1 / hippocampe – 2 / grenouille – 3)

Cours d'aqua-gym pour adultes

Inscriptions et informations : www.unipopfr.ch



Rue de Romont 12
1700 Fribourg
Tél. 026 322 77 10
www.unipopfr.ch



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2020
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		16 janvier	20 février	19 mars
		16 avril	14 mai (2 ^{ème})	18 juin
		16 juillet	20 août	17 septembre
		15 octobre	19 novembre	17 décembre
Corminboeuf	Ecole Rte du Centre 27 Local de la buvette	Le 1^{er} mardi du mois, l'après-midi		
		7 janvier	4 février	3 mars
		7 avril	5 mai	9 juin (2 ^{ème})
		7 juillet	4 août	1 ^{er} septembre
		6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin		
		6 janvier	3 février	2 mars
		6 avril	4 mai	8 juin (2 ^{ème})
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Grolley	Cure Place de l'Eglise 2 rez-de-chaussée	Le 1^{er} mercredi du mois, le matin		
		8 janvier (2 ^{ème})	5 février	4 mars
		1 ^{er} avril	6 mai	3 juin
		1 ^{er} juillet	5 août	2 septembre
		7 octobre	4 novembre	2 décembre

Le rendez-vous des familles
Chaque 1^{er} mardi du mois

